

Premier degré Ecole Notre Dame Année scolaire 2026 – 2027

Campagne d'inscription ouverte à partir du 1er octobre 2025

Nous vous proposons de privilégier le traitement informatique des demandes d'inscription en vue de l'année 2026 – 2027.

Le dossier d'inscription est disponible à partir du site internet :

www.saintlouis-viry.fr

En cas d'impossibilité de procéder informatiquement, des exemplaires papiers seront disponibles à l'accueil aux horaires d'ouverture :

Ecole Notre Dame – 4 Place de la République – 91170 Viry Châtillon

Uniquement le matin de 09 h 00 à 11 h 00 Fermé le mercredi

La campagne d'inscription sera ouverte :

Du 01 Octobre au 15 décembre 2025

Attention:

Date limite 15 décembre 2025

Après cette date, les dossiers seront placés en liste d'attente.

Un dossier déposé incomplet ne sera pas traité.

Nous vous demandons également d'accorder une attention particulière à la bonne lisibilité de vos coordonnées (adresse postale, adresse de messagerie électronique, numéro de téléphone, ...)

C'est ce qui nous permet de vous faire part de notre réponse.



PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pièces du dossier à nous retourner :

- La fiche de demande d'inscription avec la photographie de votre enfant
- La photocopie intégrale du livret de famille (pages parents et pages enfants)
 - > Nous vous rappelons qu'en cas de famille séparée, la signature des deux responsables légaux est indispensable à l'acceptation de l'inscription. Fournir la copie du jugement aux affaires familiales en cas de double adresse, garde partagée, ...
- La lettre d'accompagnement
- La lettre Pastorale signée
- Les livrets scolaires de l'année 2024-2025, ainsi que celui de la première période de l'année en cours (2025-2026) dès réception de celui-ci
- La charte éducative de confiance signée
- La notice RGPD signée par les deux représentants légaux
- Un chèque de 50 euros, à l'ordre de l'Association de gestion, par enfant, couvrant les frais de dossier (non remboursables)

Pièces du dossier à conserver :

- Le mot d'accueil des Chefs d'établissement
- L'histoire de l'établissement
- Le projet d'établissement
- Le règlement intérieur de l'école
- Les tarifs de la contribution familiale année 2025-2026 à titre d'information car les tarifs de l'année 2026-2027 sont arrêtés en cours de cette année
- Projet pastoral

En fonction des places disponibles et après étude de votre dossier, vous serez contactés entre le 26 janvier et le 13 février 2026 par téléphone ou par mail, afin de convenir d'un rendez-vous avec la Cheffe d'établissement.

Au-delà de cette date, vous recevrez un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant ou vous informant que votre dossier est placé en liste d'attente.

Une fois le dossier de votre enfant accepté, un chèque de 200 euros de caution au titre d'une confirmation de l'inscription par les responsables légaux, vous sera alors demandé. Le montant vous sera restitué à la fin de la scolarité de votre enfant. L'envoi de ce chèque de caution devra être accompagné du mandat SEPA de prélèvement et du RIB des demandeurs, en prévision des facturations durant la scolarité.

NB: Cette caution ne sera pas remboursée en cas de désistement une fois l'inscription confirmée par l'établissement.